

MAIRIE D'ESSUILES – 60510

Département de l'Oise – Arrondissement de Clermont – Canton de St Just en Chaussée

COMPTE – RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 12 SEPTEMBRE 2022

Le 12 septembre deux mil vingt-deux à dix-neuf heures, les membres du Conseil Municipal, dûment convoqués, se sont réunis en la salle Olivier DASSAULT, sous la présidence de Régis VANDEWALLE, Maire.

Présents : PETIT Emeline, CHANTRELLE Fabienne, FLAMAND Isabelle, LEPILLET Sonia, DORTU Nadine, SCHNEIDER Christian, REZONJA Philippe, WINDERICKX Jean-Luc, BREGEARD Michel, RICHARD Thierry,

Absents excusés : CANO Clélia, MATHYS Mickaël, JOSSELIN Valéry

Pouvoirs : CANO Clélia donne pouvoir à REZONJA Philippe
MATHYS Mickaël donne pouvoir à VANDEWALLE Régis

Secrétaire de séance : FLAMAND Isabelle

Approbation à l'unanimité du dernier PV.

- Passage à la M57 Accepté à l'unanimité.

La M57 est le cadre juridique qui régit la comptabilité des Métropoles françaises. Se voulant universelle, elle est destinée à remplacer au plus tard en 2023 les autres instructions : M4 (EPIC), M14 (Communes et EPCI), M52 (Départements), M71 (Régions).

- Autorisation donnée au maire pour représenter la Commune, choix d'un avocat et convention d'honoraires. Accepté à l'unanimité.

Maître Jean-Marc TOURBIER, à Amiens, va représenter la Commune dans l'affaire qui la lie avec M. VAN TWUYVER.

- Projet de création de parking à l'angle de la rue de la Chaussée et de la Route Nationale Accepté à l'unanimité.

Le Maire informe le conseil municipal que le carrefour à l'angle de la rue de la Chaussée et de la Route Nationale est dangereux et nécessiterait un aménagement, afin d'améliorer la sécurité et le cadre de vie des administrés.

- Contrats d'assurance de la Commune Accepté à l'unanimité.

La Commune quitte MMA pour GROUPAMA qui, à garanties égales ou supérieures et à franchises égales ou inférieures offre un tarif plus intéressant.

- Création d'une place handicapée rue de la Cavée Boyard Accepté à l'unanimité.

- Désignation d'un correspondant incendie et secours Accepté à l'unanimité.

Le nouveau correspondant incendie et secours de la commune est M. SCHNEIDER Christian.

- Fond de concours de la CCPP Accepté à l'unanimité.

Le Conseil accepte de faire une demande au fond de concours de la CCPP pour l'aider au financement du renouvellement des vêtements des pompiers du CPI d'Essuiles ainsi que pour les défibrillateurs installés cette année.

- Subvention SDIS 60 Accepté à l'unanimité.

Le Conseil accepte de faire une demande au SDIS 60 pour l'aider au financement du matériel commandé cette année par les pompiers du CPI.

- Tarifs salle des fêtes Accepté à l'unanimité.

Nouveaux tarifs de location de la salle des fêtes applicable au 1^{er} janvier 2023 :

	WEEK-END	JOURNEE (sauf week-end)
Habitants	230 €	90 €
extérieurs	410 €	150 €

Le délai de réservation est également allongé (applicable au 01/01/2023) :

Les habitants de la commune pourront réserver 1 an à l'avance et les extérieurs 8 mois à l'avance.

➤ Informations diverses

- Le 14 juillet fut une réussite, les habitants ont passé une très bonne journée d'après les retours reçus.
- Passation de commandement au CPI d'Essuiles : M. SCHNEIDER Christian devant prendre sa retraite des pompiers vu qu'il a eu 65 ans cette année, est remplacé par M. AUTISSIER Jean-Luc.
- Les travaux d'interconnexion sur le réseau d'eau destinée à la consommation humaine débutera le 26 septembre 2022. Les hameaux d'Essuiles et Hatton seront concernés par les travaux sur le dernier trimestre 2022.
- La prochaine réunion pour le Plan Local d'Urbanisme (PLU) est prévue le 10 octobre 2022.
- Salle des fêtes : des devis sont demandés afin de renouveler le système de chauffage qui est obsolète et date de la création de la salle.
- Le recensement des habitants de la commune se fera du 19 janvier au 18 février 2023.
- Colis des aînés, cette année, le protocole change : les habitants concernés seront invités par courrier à venir récupérer leur colis à la salle des fêtes le samedi 17 décembre 2022 de 10h à 13h.
- Les membres actuels de l'Animation Communale ont annoncé leur retrait de l'association. Lors de leur prochaine assemblée générale prévue en janvier 2023, la composition du bureau est demandée à être renouvelée. Un appel à reprendre le flambeau sera distribué dans les boîtes des habitants de la commune à cette occasion.
- Une nouvelle ligne de car a été créée désolidarisant le collège du regroupement scolaire, permettant aux élèves de Coiseaux de rentrer plus tôt chez eux. Les horaires sont consultables en ligne sur le site de la commune ou sur Oise Mobilité.
- Rentrée des classes : l'effectif se porte à 104 élèves pour la rentrée 2022-2023.

➤ Questions diverses

L'école de St-Rimault bénéficie de la présence d'un entraîneur du Club de de Rugby de Beauvais sur une période scolaire pour une initiation à ce sport, au prix de 30 € la séance. Le maître de l'école d'Essuiles demande s'il serait possible que sa classe puisse en profiter également. Le Conseil Municipal accepte, les cours se feront sur le petit stade, à côté du cimetière.

Rien n'étant plus à l'ordre du jour, la séance est levée à 21h30.